

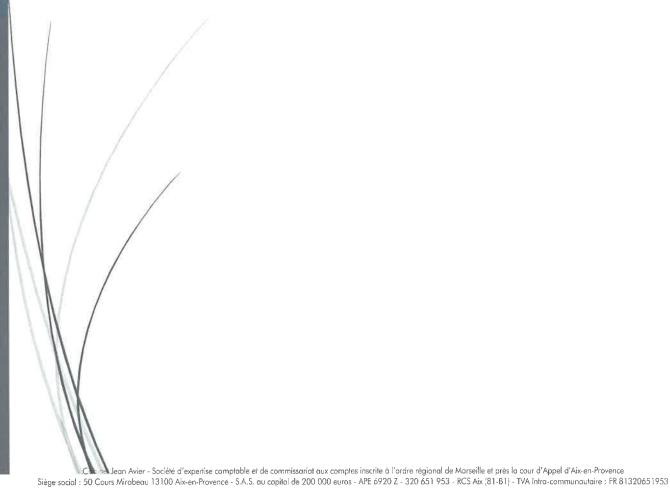
50 Cours Mirabeau
13100 Aix-en-Provence
04 42 91 25 25 04 42 91 25 26
contact@cabinetjeanavier.com
www.cabinetjeanavier.com

### **ASSOCIATION DIOCESAINE D'AIX-ARLES**

Siège social : 7, Cours de la Trinité 13 100 AIX-EN-PROVENCE

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023





**ASSOCIATION DIOCESAINE D'AIX-ARLES** 

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de L'ASSOCIATION DIOCESAINE D'AIX-ARLES,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de L'ASSOCIATION DIOCESAINE D'AIX-ARLES, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### ASSOCIATION DIOCEAINE D'AIX ET D'ARLES



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2023

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe page 19 qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Correction d'erreur » page 19 de l'annexe des comptes annuels présentant les corrections comptabilisées en rapport avec un actif immobilisé.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### ASSOCIATION DIOCEAINE D'AIX ET D'ARLES



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2023

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

### En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments que nous estimons suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2023

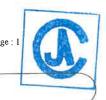
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix-en-Provence, le 12 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Cabinet Jean AVIER SAS

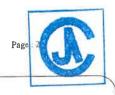
P ésident Associé



### **BILAN ACTIF**

	· Discontinue		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N/N-1		
	ACTIF	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
	Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	127 311	124 521	2 790	7 275 2 436-	4 485- 2 436	61.65	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques Matériel et outillage Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	1 938 186 54 341 794 2 944 397 2 572 800	36 218 554 2 291 431	1 938 186 18 123 240 652 966 2 572 800	1 905 164 18 681 882 671 998 1 753 060	33 023 558 642- 19 032- 819 739	1.73 2.99 2.83 46.76	
∢:	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés	1 323 565		1 323 565	664 030	659 535	99.32	
	Immobilisations financières (1) Participations et Créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres	5 649 645 599 312 109 750 747 968	40 991	5 608 654 599 312 109 750 747 968	5 566 145 599 306 120 680 746 768	42 509 6 10 930- 1 200	0.76 0.00 9.06 0.16	
	Total I	70 354 728	38 675 497	31 679 231	30 713 871	965 359	3.14	
	Stocks et en cours							
KCULANT	Créances (2) Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres	247 787 891 680 2 387 521	57.406	247 787 891 680 2 387 521	161 950 568 585 2 394 096	85 837 323 094 6 575- 594 125	53.00 56.82 0.27- 4.96	
ACTIF CIRCU	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (2)	12 629 081 4 427 354 40 162	51 486	12 577 595 4 427 354 40 162	11 983 470 5 718 042 82 513	1 290 688- 42 351-		
	Total II	20 623 585	51 486	20 572 099	20 908 657	336 558-	1.61	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)  Primes de remboursement des emprunts (IV)  Ecarts de conversion actif (V)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	90 978 312	38 726 983	52 251 329	51 622 528	628 801	1.22	

<sup>(1)</sup> Dont à moins d'un an (2) Dont à plus d'un an



### **BILAN PASSIF**

	<b>10.4 66019</b>	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/	
	PASSIF	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires	10.070.001	10 000 044	2 020	0.03
	Fonds propres complémentaires	10 972 981	10 969 944	3 038	0.03
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires	2 413 938	2 413 938		
	Ecarts de réévaluation				
- CO	Réserves :				
E C	Réserves statutaires ou contractuelles	6 034 918	6 034 498	420	0.0
<u> </u>	Réserves pour projet de l'entité				
×	Autres	14 670 608	14 683 910	13 302-	0.09
S	Report à nouveau	8 703 340	6 287 557	2 415 783	38.42
2					Fa 11
FONDS PROPRES	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	764 267	2 506 523	1 742 256	69.51
- 5		43 560 053	42 896 370	663 683	1.55
	Situation nette (sous total)	45: 300: 033	42: 030: 310	000 000	1.30
	Fonds propres consomptibles		407.00	10, 500	0.000
	Subventions d'investissement	118 757	131 365	12 608-	9.60
	Provisions réglementées				
				era 075	
	Total I	43 678 810	43 027 735	651 075	1.51
ES	P de e-téa liée ouy lors ou donations	1 269 985	911 939	358 046	39.26
ă	Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 383 704	1 544 440	160 736-	
	Fonds dédiés	1 303 704	1 311 110	200 .00	
DS					
RONDS DÉDIÉS	Total II	2 653 689	2 456 379	197 310	8.03
<u> </u>		2 2 2 2 2 2 2 2			
SZ	Provisions pour risques			047	-7 A
Q	Provisions pour charges	2 591	1 650	941	57.03
XIS					
ROVISIONS		0.501	4. 650	941	57.03
E.	Total III	2 591	1 650	941	27.0
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts obligataires et assimilés (tittes associatis)  Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 713 419	2 107 667	394 248-	18.73
	Emprunts et dettes aupres des établissements de fredit (2)	1 613 811	1 592 772	21 039	1.3
	Emprunts et dettes infancières diverses	2 0.00 022			
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	233 575	171 029	62 546	36.5
	Dettes des legs ou donations	945 260	370 422	574 838	155.18
A	Dettes fiscales et sociales	207 969	119 264	88 705	74.3
S		47 274	22 380	24 895	111.2
2	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 153 392	1 659 356	505 964-	
DETTES (1)	Autres dettes	1 133 332	1 003 330	000 000	
<del> </del>	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	1 540	93 875	92 335-	98.3
1		E niz nan	6 136 765	220 526-	3,5
	Total IV	5 916 239	0 700 100	کیل کیل	5,0
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	52 251 329	51 622 528	628 801	1.2

<sup>(1)</sup> Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

<sup>(2)</sup> Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



### COMPTE DE RESULTAT

· · ·	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/	100
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
	3 175	3 425	250-	7.3
Cotisations	3 1/3	3 425	200	
Ventes de biens et services  Ventes de biens	55 443	64 034	8 591-	13.4
Ventes de dons en nature			500 045	
Ventes de prestations de service	1 617 779	1 084 934	532 845	49.3
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	6 344 269	6 061 820	282 449	4.
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	1 363 486	1 747 300	383 813-	1
Contributions financières	26 850	11 080	15 770	142.
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	204 014	209 722	5 709	2.
Utilisations des fonds dédiés	160 816	100 614	60 202	59.
Autres produits	1 442 414	1 367 590	74 824	5.
Fotal I	11 218 246	10 650 517	567 728	5.
I OTALL	3 33.30 20.30	va., 12 i gan ilian iliandi		
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	682 726	294 949	387 776	131.
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	3 864 209	3 281 023	583 186	17.
Aides financières	1 243 799	1 220 697	23 102 39 567	1. 14.
Impôts, taxes et versements assimilés	306 215 1 157 949	266 648 1 190 376	39 567	l
Salaires et traitements	1 353 811	1 307 915	45 896	3.
Charges sociales	1 618 517	1 674 212	55 695-	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 010 517	1 0/4 212	33 050	
Dotations aux provisions	80	344 187	344 107-	99.
Reports en fonds dédiés	656 228	377 731	278 497	73.
Autres charges				
Fotal II	10 883 534	9 957 737	925 796	9.
	334 712	692 780	358 068-	51.
I - Résultat d'exploitation (I-II)				
		J		

<sup>(1)</sup> Dont produits afférents à des exercices antérieurs

<sup>(2)</sup> Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



### COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Euros	N-1 %
	3101212025 12	-1116/4064 IX	. Aug 09	,
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	472 250	328 479	143 770	43.7
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	331 144	67 085	264 059	393.6
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	60 218	134 750	74 532-	55.3
Total III	863 611	530 314	333 297	62.8
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	92 477	331 144	238 667-	72.0
Intérêts et charges assimilées	42 088	49 537	7 449-	15.0
Différences négatives de change		,		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	255 859	0	255 859	NS
	390 424	380 680	9 743	2.5
Total IV	550 424	500 000	3 7,20	1 Table
2. Résultat financier (III-IV)	473 187	149 634	323, 553	216.2
3. Résultat courant avant impôts (I-Ü+III-IV)	807 899	842 414	34 515	4.1
Produits exceptionnels				
Constitution de martin	114 601	50 288	64 313	127.8
Sur opérations de gestion	245 118	1 776 471	1 531 353	
Sur opérations en capital  Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 650	172 842	171 192-	
Reprises sur provisions, depreciations et transferts de charges		2.0		
Total V	361, 369	1 999 601	1 638 231-	81.9
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	188 899	91. 135	97 764	107.2
Sur opérations en capital	142 282	223 015	80 732-	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 591	1 650	941	57.0
Total VI	333-772	315 799	17 973	5.6
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	27 597	1 683 801	1 656 204-	98.3
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	71 229	19 692	51 537	261.7
Track John Marie (Harrista)	12 443 226	13 180 432	737 206-	5.5
Total des produits (I+III+V)				
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	11 678 959	10 673 909	1 005 050	9.4
E PROPERT ATTREPERT	764 267	2 506 523	1 742 256-	69.5
5. EXCEDENT OU DEFICIT	704 207	د عرب ۱۷۰۰ ع	1 7.16 609	0240



### **EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/	N-1
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	2 783 235	2 329 636	453 599	19.4
Prestations en nature	10 932		10 932	
Bénévolat				
TOTAL	2 794 167	2 329 636	464 531	19,9
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	10 932		10 932	
Prestations en nature	0 200 000	220 626	453 599	19,47
Personnel bénévole	2 783 235	2 329 636	400 099	13.47
TOTAL	2 794 167	2 329 636	464 531	19.94
				,

### Page

### ANNEXE.

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 52 251 329.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 11 218 245.80 Euros et dégageant un excédent de 764 267.29 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### Informations générales:

Objet social de l'Association Diocésaine d'Arles et d'Aix en Provence :

L'Association Diocésaine a pour objet de subvenir aux frais et entretien du culte catholique sous l'autorité de l'Archevêque en communion avec le Saint-Siège et conformément à la constitution de l'Eglise catholique. son fonctionnement est en conformité avec les lois canoniques.

L'Association se propose en particulier les objets suivants:

- L'acquisition, la location ou l'administration des édifices qu'elle juge opportun d'avoir à sa disposition;

- L'acquisition, la location et l'administration des immeubles destinés au logement de l'Archevêque, des bureaux de l'Archevêque, des curés et des vicaires, ainsi que des prêtres ainés ou infirmes;

- Pourvoir au traitement d'activité et, éventuellement, de retraite des écclésiastiques occupés au ministère par la nomination de l'autorité compétente, ainsi qu'aux honoraires dus aux prédicateurs et aux salariés des employés de l'Eglise.

### Les ressources de l'Association sont:

- 1) les cotisations de ses membres,
- 2) les produits des troncs ainsi que des quêtes et collectes autorisées par l'Archevêque pour les besoins de l'association,
- 3) les revenus des fondations pour cérémonies et services religieux,
- 4) dans les églises dont l'association a la propriété, l'administration ou la jouissance, les rétributions ou offrandes, notamment à l'occasion des cérémonies et services religieux,
- 5) le revenu de ses biens meubles et immeubles,
- 6) les produits des dons et des legs et généralement toutes les ressources qui ne sont pas interdites par la loi.

Enfin, la plupart des lieux de Culte font l'objet d'une affectation perpétuelle à l'Archevêque ou aux Curés pour l'exercice du culte.

L'Association Diocésaine reste néanmoins propriétaire de quelques lieux de Culte dont elle assume l'entretien.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour l'année 2023, les principaux faits caractéristiques sont les suivants: 1/ Application des dispositions de l'ordonnance n°2005-856 du 28 juillet 2005.

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Depuis le 1er janvier 2006, nous avons l'obligation de faire certifier nos comptes combinés, qui doivent intégrer la comptabilité des paroisses et services.

La méthode d'intégration des différentes entités composant l'Association Diocésaine d'Arles et Aix en Provence est basée sur le respect des principes suivants : chacune des entités dispose d'une comptabilité générale séparée, qui fait ensuite l'objet d'une sommation pour former le bilan et le compte de résultat de l'association.

Toutefois, certains flux sont éliminés des comptes annuels agglomérés, il s'agit :

- des comptes de liaison qui retracent principalement les créances et les dettes des différentes entités entre elles.
- des créances et des dettes réciproques.
- les prestations réciproques entre entités de montant significatif.

Perimêtre d'integration des comptes de l'Association Diocésaine de Aix et Arles - 2023 : A compter de l'exercice 2023, il y a 4 entités comptables :

- La Curie, qui regroupe l'Economat Diocésain, le foyer St Marc, la Maison Diocésaine et la Baume.
- Le Séminaire St Luc,
- Les autres services diocésains (unités intégrées : pélerinages, hospitalité Ste Marthe, Jumelage et aumôneries de prison),
- Les unités comptables " Paroisses " et " unités pastorales " (62 entités).

L'ensemble de ces 4 entités est ainsi composé de 72 unités comptables.

Le résultat des comptes combinés de l'Association Diocésaine d'Arles et d'Aix en Provence se décompose ainsi :

Economat: - 106 191 euros Séminaire: - 58 609 euros Paroisses: + 948 826 euros

Autres services diocésains : - 19 759 euros

### Total Association Diocésaine: + 764 267 euros

### 2/ Participation SCI Sainte Claire

Suite à l'augmentation du capital de la SCI Sainte Claire au 7 février 2023 par apport d'un bien immobilier de 60 000 euros, l'Association Diocésaine détient désormais 1 350 parts de 1 000 euros.

### 3/ Cession immobilière

En 2023, trois cessions sont intervenues:

- cession par apport à la SCI Sainte Claire d'un appartement (Les Frisons) pour une valeur de 60 000 euros.
- cession d'un chalet (Colmars les Alpes) pour une valeur de 170 000 euros.
- cession d'un terrain (Charleval) pour une valeur de 2 000 euros.

### 4/ Fonds SELAM

Dossier Nº 002018 en Euros

En 2021, L'Association Diocésaine avait prévu une dotation du fonds SELAM de 170 000 euros par le Diocèse.

Un montant de 93 500 euros avait été versé en 2022 et un nouveau versement de 76 500 euros a été effectué en 2023, soit un total de 170 000 euros, conforme avec la décision de 2021.

VERSION 6 CABINET CHARRIER ET ASSOCIES



Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

L'assemblée plénière des Evêques a décidé en mars 2023 d'abonder le fonds SELAM sur la base du volontariat. Le conseil d'administration décide à l'unanimité de verser une somme de 80 000 euros au fonds SELAM en 2024, conformément au procès-verbal du 30 août 2023.

5/ Etat des avantages et ressources provenant de l'étranger Loi n°2021-1109 du 24 août 2023.

Cet état en version synthétique est présenté page 31 de l'annexe.

La version intégrale de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger pour l'exercice 2023 est mise à disposition au siège de l'Association Diocésaine d'Aix et d'Arles.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Pas d'évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice, à l'exception :

- Le Conseil économique diocésain du 16 mai 2024 ayant décidé l'abandon du projet de transfert de l'Archevéché à la Baume, l'ensemble des immobilisations en cours liées à ce projet ont été comptabilisé en charges pour un montant de 125 414 euros pour l'exercice 2023.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général, complété par le règlement ANC 2022-04, applicable à la clôture de l'exercice.



Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, à l'exception de l'information à communiquer concernnat les avantages et ressources en provenance de l'étranger :

- pour la première fois au titre de cet exercice, il a été établi un état des avantages et ressources en provenance de l'étranger conformément aux dispositions légales et réglementaires résultantes de la loi confortant le respect des principes de la République. Ce tableau a été établi en fonction des informations portées à la connaissance de l'association. (page 31).

### Informations générales complémentaires

### 1/ Convention de mise à disposition

L'association diocésaine d'Aix et d'Arles (Paroisse d'Arles) a signé en 2023 avec l'association des Amis du Diocèse, une convention de mise à disposition de l'usage du presbytère de la Major, à Arles, afin d'y loger les prêtres de la paroisse. Cette mise a disposition a été valorisée sur la base de 53.10 euros au mètre carré, soit

un total de 10 932 euros pour 2023 (à compter d'avril), comptabilisée dans les contributions volontaires de l'exercice.

2/ Bail à construction avec l'Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve

L'association diocésaine d'Aix et d'Arles a signé le 28 juilllet 2023 avec l'Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve, un bail à construction pour l'ancien bâtiment du foyer sacerdotal pour une durée de 37 ans (jusqu'au 27 juin 2060).

- à l'origine, il était prévu d'aménager le foyer pour le transformer en immeuble de rapport, des immobilisations en cours liées à ce projet avaient constatées au 31 décembre 2022.
- l'orientation du projet ayant été modifiée avec la signature du bail à construction, les immobilisations en cours liées à ce projet ont été soldées en charges sur exercices antérieures en 2023.

### 3/ Correction d'erreur

En application de l'article 122-5, sous-section 4, chapitre III du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan comptable, il a été procédé à une correction d'erreur :

- réintégration des amortissements d'un bien immobilier (Espace locatif du Sambuc) pour lequel les dotations n'avaient pas été comptabilisées les exercices antérieurs pour 36 593 euros. Cette réintégration a été comptabilisée par le débit du compte report à nouveau.

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début	Augmer	ntations
	d'exercice	Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	189 821		1 890
Terrains	1 905 164		39 023
Constructions sur sol propre	27 710 440		582 454
Installations générales agencements aménagements des constructions	25 717 291		484 915
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	191 601		5 824
Installations générales agencements aménagements divers	2 051 801		129 515
Matériel de transport	48 316		8 169
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	543 913		8 727
Emballages récupérables et divers	664 030		955 785
Immobilisations corporelles en cours	1 753 060		1 000 530
TOTAL	60 585 617		3 214 942
Autres participations	5 588 837		60 808
Autres titres immobilisés	599 306		6
Prêts, autres immobilisations financières	867 448		1 200
TOTAL	7 055 591		62 014
TOTAL GENERAL	67 831 028		3 278 846

	Dimin	utions	Valeur brute en fin	Réévaluation Valeur d'origine
	Poste à Poste	Cessions	d'exercice	fin exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		64 400	127 311	127 311
Terrains		6 000	1 938 186	1 938 186
Constructions sur sol propre	428 160	140 281	27 724 453	27 724 453
Installations générales agencements aménagements constr.	429 187	14 052	26 617 341	26 617 341
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		9 488	187 937	187 937
Installations générales agencements aménagements divers	1 027	19 763	2 160 527	2 160 527
Matériel de transport		8 000	48 485	48 485
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 192	547 448	547 448
Emballages récupérables et divers		296 250	1 323 565	1 323 565
Immobilisations corporelles en cours		180 791	2 572 800	2 572 800
TOTAL		679 817	63 120 742	63 120 742
Autres participations			5 649 645	5 649 645
Autres titres immobilisés			599 312	599 312
Prêts, autres immobilisations financières		10 930	857 718	857 718
TOTAL		10 930	7 106 675	7 106 675
TOTAL GENERAL		755 147	70 354 728	70 354 728



Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'er	cercice	2.2.	ntant d		_	otatio		Diminut Repris			ntant exerci	ce
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		184	982		3	939		400		124	
Constructions sur sol propre		34	745	849	1	491	138	18	433	36	218	
Installations techniques, Matériel et outilla	age industriel		177	800		6	830	8	825		175	01
Emballages récupérables et divers	3	1	986	626		157	479	27	686	2	116	41
Difformation results and the first	TOTAL	36	909	483	1	655	447	54	945	38	509	98
TOTA	L GENERAL	37	094	465	1	659	386	119	345	38	634	50
Ventilation des dotations	Amortissement	Amo	rtissen	nents	Amo	rtisser	nents	Amortis	sement	s déro	gatoir	es
de l'exercice	linéaires	d	égress	ifs	exc	eption	nels	Dotatio	ons	R	eprise	S
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 93	9										
Constructions sur sol propre	1 454 54	5				36	593					
Instal.techniques matériel outillage indus.	6 83	)										
Emballages récupérables et divers	157 47	9										
TOTAL	1 618 85	4				36	593					
TOTAL GENERAL	1 622 79	3				36	593					

Amortissemnts exceptionnels : réintégration des amortissements d'un bien immobilier : voir paragraphe correction d'erreur.



Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### <u>Tableau de variation des fonds propres</u> ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	10 969 944		3 037		10 972 981
Fonds propres avec droit de reprise Réserves	2 413 938 20 718 408 6 287 557	2 506 523	420	13 302- 90 740-	2 413 938 20 705 526 8 703 340
Report à nouveau  Excédent ou déficit de l'exercice	2 506 523	2 506 523-	764 267	0-	764 267
Situation nette	42 896 370		767 724	104 042-	43 560 053
Subventions d'investissement	131 365			12 608-	118 757
TOTAL I	43 027 735		767 724	116 650-	43 678 810



## Tableau de variation des fonds dédiés ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILI	JTILISATIONS	TRANSFERTS	ALACL	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
			Montant global	Dont		Montant global	Dont fonds
Subventions d'exploitation	1 544 440	80	160 816				1 383 704
FONDS SAINT JOSEPH	657 541		98 800				558 741
LA DURANNE	671 075	80					671 155
FONDS DEDIES GAY/LANCON	132 032						132 032
DEPENSES ACCESSIBILITE	83 792		62 016				21 776
TOTAL	1 544 440	80	160 816				1 383 704

<sup>\*</sup> correspondant à des projets sans dépense au cours des deux demiers exercices

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	1 650	2 591	1 650		2 591
TOTAL	1 650	2 591	1 650		2 591

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	22 692	40 991	22 692		40 991
Autres provisions pour dépréciation	308 452	51 486	308 452		51 486
TOTAL	331 144	92 477	331 144		92 477
TOTAL GENERAL	332 793	95 068	332 794		95 068
Dont dotations et reprises		92 477	331 144		
financières exceptionnelles		2 591	1 650		

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant b	rut	A 1 an au	plus	A plus d'1 an		
Prêts		109	750	109	750			
Autres immobilisations financières		747	968	3	830	744	138	
Autres créances clients		247	787	247	787			
Personnel et comptes rattachés		3	014	3	014			
Groupe et associés		2 094	861	2 094	861			
Débiteurs divers		1 181	325	1 181	325			
Charges constatées d'avance		40	162	40	162			
Out per content of a second	TOTAL	4 424	868	3 680	730	744	138	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice		10	930					

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 713 419	382 317	1 096 107	234 995
Emprunts et dettes financières divers	1 011 376	1 011 376		
Fournisseurs et comptes rattachés	233 575	233 575		
Personnel et comptes rattachés	12 402	12 402		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	89 370	89 370		
Impôts sur les bénéfices	75 726	75 726		
Autres impôts taxes et assimilés	30 470	30 470		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	47 274	47 274		
Autres dettes	2 701 086	2 701 086		
Produits constatés d'avance	1 540	1 540		
TOTAL	5 916 239	4 585 137	1 096 107	234 995
Emprunts remboursés en cours d'exercice	394 248			

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2023, une provision pour dépréciation a été constituée pour un montant de 40 991 euros.

### Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Une provision pour dépréciation sur les valeurs mobilières de 51 486 euros a été comptabilisée au 31 décembre 2023.



Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Produits à recevoir

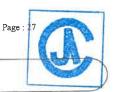
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
	286 725
Autres créances Total	286 725

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	562
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 000
Dettes fiscales et sociales	46 468
Autres dettes	42 714
Total	100 745

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	40 162
Total	40 162
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 540
Total	1 540



Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

### Effectif moven

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	5
Total	6

En calcul E.T.P 4.5 salariés au 31/12/2023.

### Valorisation des contributions volontaires

Bénévolat:

Selon les dispositions de l'article 211-2 du nouveau règlement 2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptablisées si les deux conditions suivantes sont remplies :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels dans la compréhension de l'activité de l'entité.

- l'entité est en mesure de recenser et valoriser les contributions volontaires en nature.

Le nombre d'heures par catégorie de fonction a été estimé en paroisse et remonté au diocèse pour être valorisé au smic horaire brut moyen sur l'année (11.4367 euros). Les taux de charges sociales retenus pour l'exercice 2023 : pour les Paroisses 33% et pour les Services 39%.

Les prêtres, religieux/ses, séminaristes, diacres, laïcs en mission épiscopale, ne sont pas considérés comme des bénévoles. Les personnes effectuant une tâche occasionnelle non plus.

Le total du bénévolat sur l'AD a ainsi été estimé à 2 783 235 euros répartis de la façon suivante :

- Total des tâches administratives: 805 997 euros (54 004 heures),
- Total des tâches immobilières: 525 943 euros (34 505 heures),
  Total des tâches pastorales: 1 451 295 euros (95 687 heures).

### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 16 029 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 16 029 euros,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.



Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

### Engagements financiers

### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 097 523
-Nantissement SCPI Patrimoine Foncier	1 528 650	
-Nantissement SCPI IMMO PLACEMENT	530 667	
-Nantissement SCPI UNICEP France 2	366 206	
-Nantissement de compte de titres financiers	672 000	
Total (1)		3 097 523

### Engagements reçus

Néant.

### Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Le montant de la provision comptabilisé en 2023 s'élève à 2 591 euros.

### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
67 ans	moins d'un an	
62 à 66 ans	1 à 5 ans	
57 à 61 ans	6 à 10 ans	1 950
moins de 57 ans	plus de 10 ans	641
Engagement total		2 591

### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible



Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Liste des filiales et participations

Filiales et participations		Capitat propre	.0	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat d dernier exercice cl	
<ul> <li>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</li> <li>Filiales (+50% du capital détenu)</li> </ul>						
- SCI SAINTE CLAIRE	1	603	416	53.15	80	904
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations						



# TABLEAU DE SUIVI DES LEGS - SITUATION DES LEGS A RECEVOIR AU 31 DECEMBRE 2023

ANNEXE

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	PTE 466	00'0	0,00	0.00	0.00	00'0	1 500,00	446 754,04	00'0	56 123,87	00'0	469,02	00,0	00'0	171 473,72	00'0	00'0	268 939,00	00'0	0.00	Constitution of the consti
Soldesau 31.12.2023	PPTEM60 - FO	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	62 306,11	495 472,82	216,00	74 831,82	50 161,00	13 113,24	57 522,42	2 798,91	17 424,83	920,06	29 717,81	87 194,71		00.00	
soldesaus	TPITE 24(IN) W	7 300,00	00'0	195 480,00	00'0	00,00	00'0	165 000,00	00'0	305 000,00	00'0	00'0	41 846,00	00,00	340 000,00	00'0	00'0	268 939,00		00'0	
たったな気がったと	CPITEMBILL N. CPITE 241/01 CPITE 464 CPITE 466	7 300,00	00'0	195 480,00	00'0	00'0	60 806,11	213 718,78	216,00	323 707,95	50 161,00	12 644,22	99 368,42	2 798,91	185 951,11	920,06	29 717,81	87 194,71		00'0	
milit e	-							78 750,00		56 123,87		469,02			171 473,72			268 939,00	-918,00		
C707 115	PTE/461/2.11					-13 514,22		2 750,50	216,00	74 831,82	50 161,00	13 070,52	57 522,42	2 798,91	17 424,83	920,06	29 717,81	87 194,71			Company of the same of the company of
Sileurence	OPTE/24174   CPTE/461/13   CPTE/4667							-296 250,00		305 000,00			41 846,00		340 000,00			268 939,00			The state of the s
	PTE 1911 4 0	-7 300,00	-16 050,00	-195 480,00	-34 300,80	-13 514,22	-60 806,11	-584 444,77	00'0	00'0	00'0	-42,72	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	AND STREET OF THE STREET OF THE STREET OF STREET OF STREET OF STREET OF STREET OF STREET OF STREET
C. Total Consensation	PITE/466 211/4	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 500,00	368 004,04				00'0							918,00		Taking a collect of an ester like
7707.7	PTE 461	00'0	00'0	00'0	00'0	13 514,22	62 306,11	492 722,32				42,72									The said of the said to the sa
סטומבט מתו סדי	PTE/241	7 300,00	00,00	195 480,00	00'0	00'0	00'0	461 250,00				00'0									是一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个
Solución de la Caractería de la Caracter	CRIET9111 - CPI E12417 - CPI E14614-14 CPI E1466 - CPI	7 300,00	16 050,00	195 480,00	34 300,80	13 514,22	60 806,11	584 444,77				42,72									「 Mana できている
	อ เพอเมา	01/04/2011 CHA	02/07/2013 NOU	03/11/2014 SAM	CAM	12/06/2020 MOJ	24/09/2021 BER	18/03/2022 BOU	BOI	SOU	20/01/2023 CAR	09/05/2023 MAG	04/04/2023 GAL	09/05/2023 RAN	16/02/2023 WAG	24/09/2021 CRA	13/10/2023 VEL	GAR	VER		の 日本 子丁を さいべんけい
	date acceptation anoma	01/04/20	02/01/20	03/11/20	AVANT 2019	12/06/20	24/09/20	18/03/20			20/01/20	09/02/3	04/04/2	09/05/2	16/02/2	24/09/2	13/10/2				



### ASSOCIATION DIOCESAINE AIX Legs, Donations et assurances vie

PRODUITS	2 633 472
Montant perçu au titre des assurances vie	47 631
Legs et donations : autres libéralités	391 977
Autres legs et donations	1 281 925
Report des ressources non utilisées	911 939
·	

CHARGES		1 269 985
	Report en fonds reportés sur legs	1 269 985
1		

SOLDE DE LA RUBRIQUE	1 363 486



### ETAT SEPARE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER POUR L'EXERCICE 2023

### (VERSION SYNTHETIQUE)

ETAT DU CONTRIBUTEUR	MONTANT TOTAL DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES
Suisse Allemagne Thaîlande Belgique	50 150 € 1 250 € 195 € 100 €
TOTAL	51 695 €

A noter que la version intégrale de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger pour l'exercice 2023 est mise à disposition du public au siège de l'Association Diocésaine d'Aix et d'Arles.